

**2025\_85\_Jurys\_Examens\_CU\_Deontologie\_Compliance\_Publiques**

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Etablissement,

**ARRETE :**

Article 1 :

Le jury du Certificat Universitaire **Déontologie et compliance publiques** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président : M. Jean-François **KERLEO**

Suppléante : Mme Elise **UNTERMAIER-KERLEO**

Liste des membres :

- Membre titulaire : M. Antoine **OUMEDJKANE** / Suppléant : M. Laurent **SAENKO**

- Membre titulaire : M. Mathias **AMILHAT**

Article 2 : Le Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 21/11/2025



Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Kerleo', is written over a horizontal line.